

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

## Des municipalités s'opposent aux compressions à Postes Canada

Pour diffusion immédiate

Le 23 avril 2014

OTTAWA – Dans la foulée des compressions draconiennes annoncées par Postes Canada en décembre dernier et appuyées par le gouvernement conservateur, un nombre croissant de municipalités se sont opposées formellement à l'élimination de la livraison à domicile. Ce nombre égale maintenant le nombre de collectivités que Postes Canada prétend avoir consulté.

« Quarante-six municipalités, y compris certaines des plus grandes villes du Canada, ont adopté une résolution en faveur du maintien de la livraison à domicile, et ce nombre ne cesse d'augmenter, » affirme Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

« Les collectivités seraient durement touchées par les compressions annoncées. Ces dernières feraient augmenter le coût des affaires municipales, refilerait aux collectivités le coût de l'entretien des boîtes postales communautaires, et isoleraient les personnes âgées et à mobilité réduite de leur quartier, » ajoute M. Lemelin.

Dans son plan d'action en cinq points, Postes Canada prétend avoir consulté la population de 46 collectivités partout au pays, mais, comme l'a souligné le STTP en décembre dernier, ces consultations se sont faites sur invitation seulement. D'autres consultations publiques ont été effectuées en ligne et au moyen d'un sondage par la poste, mais l'analyse des résultats effectuée par le STTP indique pratiquement aucun appui pour les compressions.

« Connaissez-vous quelqu'un qui a vraiment été consulté par Postes Canada? Pas moi, affirme M. Lemelin. Ce que nous entendons depuis l'annonce des compressions montre que Postes Canada a du pain sur la planche, en ce qui a trait à la tenue de consultations publiques significatives. »

### Les municipalités suivantes ont adopté une résolution :

Victoria (C.-B.)	Georgina (Ont.)	La Sarre (Qué.)	Boucherville (Qué.)
Medicine Hat (Alb.)	Windsor (Ont.)	Notre-Dame-des-Prairies	St. John's (T.-N.)
Vancouver (C.-B.)	Toronto (Ont.)	(Qué.)	Timmins (Ont.)
Sannich (C.-B.)	Brantford (Ont.)	Baie-Comeau (Qué.)	Miramichi (N.-B.)
Sault Ste Marie (Ont.)	Antigonish (N.-É.)	Truro (N.-É.)	Brandon (Man.)
Kirkland Lake (Ont.)	Castlegar (C.-B)	Fort St. John (C.-B.)	Smithers (C.-B.)
New Westminster (C.-B.)	Burnaby (C.-B)	Nelson (C.-B.)	Thompson (Man.)
Montreal (Qué.)	Winnipeg (Man.)	Kenora (Ont.)	Brampton (Ont.)
Charlottetown (Î.-P.-É)	Hamilton (Ont.)	Mascouche (Qué.)	Temiskaming Shores
Fort Erie (Ont.)	Dieppe (N.-B.)	Repentigny (Qué.)	(Ont.)
		Saint-Valérien de Milton	Bathurst (N.-B.)
		(Qué.)	West Vancouver (C.-B.)
			Huron Shores (Ont.)
			London (Ont.)
			Rosemère (Qué.)
			Joliette (Qué.)
			North Vancouver (C.-B.)

**De plus, cinq organismes municipaux ont adopté une résolution :**

Union des municipalités du Québec

Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités

MRC d'Abitibi-Ouest

MRC des Maskoutains

MRC de Thérèse-De Blainville

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Aalya Ahmad, spécialiste des communications du STTP, au 613-327-1177 ou [aahmad@cupw-sttp.org](mailto:aahmad@cupw-sttp.org).

/mp scfp 1979